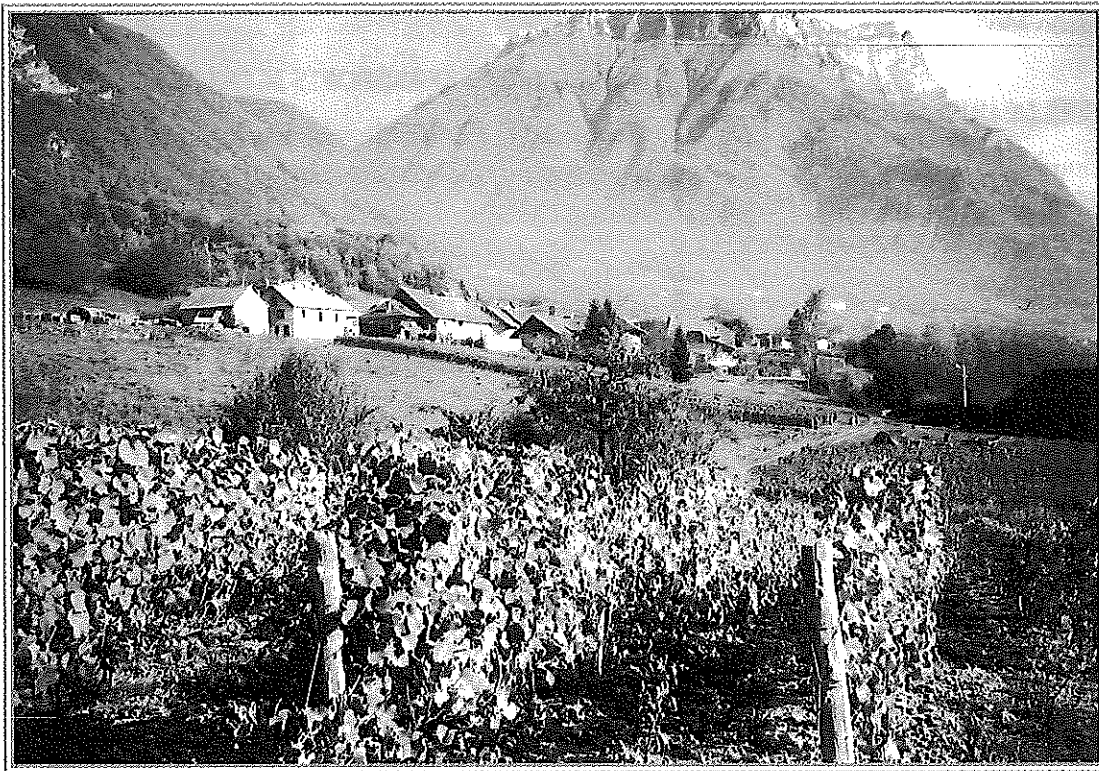


SAINT-JEAN DE LA PORTE



«Les Grangettes»

1995

MEILLEURS VOEUX 1996

Au cours du deuxième semestre 1995, un nouveau conseil a été mis en place, renouvelé aux deux-tiers avec une représentation féminine importante (34%).

Chacun est invité à s'exprimer d'une manière claire, concise.

Le Maire ne pouvant tout régir, il est nécessaire que chacun prenne sa part de responsabilité en fonction de ses compétences, de bien s'informer dans le respect du travail réalisé.

Participation maximum, information, communication réciproque sont mes souhaits pour 1996. Meilleurs vœux.

Le maire François BLONDET
et l'équipe municipale

Composition des diverses commissions communales

COMMISSION DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Président NICOUD Gilbert
Membres COMBAZ Alain, TONIN Dominique,
BERGIN Jean-Pierre, MEINIER Alain,
BOUVET Michel, BLONDET François,
PAJEAN Jean-Marc

COMMISSION DU POS ET DE L'URBANISME

Président PRIERE Claude
Membres BON BETEMPS Josiane, GIROLLET Hervé,
NICOUD Gilbert, COMBAZ Alain,
BLONDET François

COMMISSION DES FINANCES

Présidente BON BETEMPS Josiane
Membres CLAVET Dominique, CHALAND Geneviève,
GIROLLET Hervé, GALLICE Elisabeth

COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET INFORMATION

Président TONIN Dominique
Membres PRIERE Claude, GALLICE Elisabeth,
MARTIN-COCHER Catherine,
GIROLLET Hervé, MEINIER Alain,
CLAVET Dominique

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Présidente GALLICE Elisabeth
Membres MARTIN-COCHER Catherine,
COMBAZ Alain, CHALAND Geneviève,
BLONDET François

SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Titulaire CLAVET Dominique
Suppléant COMBAZ Alain

SYNDICAT DES CANAUX

PAJEAN Jean-Marc, BOUVET Michel, NICOUD Gilbert

RELATIONS AVEC LE D.U.C.C.

BLONDET François, BOUVET Michel,
PAJEAN Jean-Marc, NICOUD Gilbert

DELEGUES AU SIVOM

Titulaires BLONDET François, NICOUD Gilbert
Suppléants COMBAZ Alain, TONIN Dominique

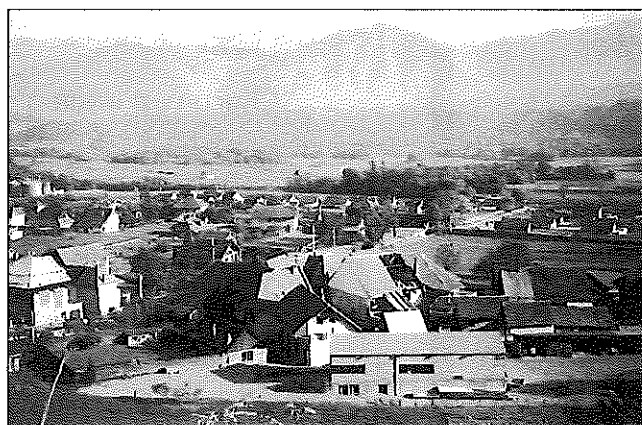
Plan d'Occupation des Sols

Révision du P.O.S.

Suite à de nombreuses demandes de modifications de zones du Plan d'Occupation des Sols (six pour ces dernières années, deux à trois fois plus que pour les communes limitrophes), le POS va être révisé complètement très prochainement.

L'étude de ce nouveau projet s'échelonne sur une année environ. Elle sera effectuée en collaboration avec les responsables de la DDE et le Conseil municipal.

Le coût de cette opération est de l'ordre de 75 000 F, entièrement subventionné par des aides d'Etat.



«Les Reys»

Travaux sur la Commune

Tous les travaux programmés par l'ancienne municipalité ont été exécutés ou sont sur le point de l'être. Des modifications ont toutefois été apportées sur certains points.

◆ Chemin des Chabrosines

Dans le cadre de l'aménagement de cette route, le Conseil a été amené à modifier le projet initial.

En effet, étant donné la faiblesse du mur du Morbier, il s'est avéré nécessaire de déplacer la chaussée afin de soulager cet édifice.

Cette contrainte nous a permis de créer un trottoir le long de ce chemin et, pour des raisons de sécurité, nous avons dû repenser la sortie sur la départementale 201 (dépose des pierres du pont, élargissement et mise en place d'un garde-corps laissant une meilleure visibilité). Notre vigilance, pour l'amélioration du cadre visuel dans notre commune, nous a poussés à profiter de ces travaux pour enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage.



◆ Chemin de Saint-Réal

Sur cette portion de route communale, nous avons rencontré deux problèmes majeurs :

1 - Les eaux résiduelles en provenance des terrains en amont endommageaient à chaque crue la route. La pose d'un collecteur grande capacité avec fosse de décantation a remédié à cet état de fait.

2 - Le mur privé de soutènement menaçant de s'écrouler sur la chaussée, il devenait impératif de le démolir et de taluter le terrain par la suite.

Les négociations ont été rapidement menées avec les propriétaires concernés et la bonne coordination de ces travaux nous a permis de recalibrer la chaussée et de la revêtir d'un enrobé dense.

◆ Morbier

Les éléments naturels demeurant imprévisibles et dégradateurs, nous avons dû améliorer et renforcer le lit du Morbier par l'adjonction de gros enrochements.

Environ 250 tonnes de gros blocs ont dû être positionnées judicieusement et ceci dans un temps record, ces travaux devant être exécutés sans eau.

Les conseils et l'appui des R.T.M. nous ont permis de mener à bien cette tâche et, chose non négligeable, de bénéficier, grâce au Conseil général, d'une subvention exceptionnelle.



◆ Chemin des Reys

Prévus en 1995, ces travaux ont été reportés pour être effectués en 1996.

Nous avons mis à l'étude l'enfouissement des réseaux et les démarches administratives résolues, ce chantier donnera un aspect attrayant à ce secteur du village.

◆ OPAC

Un appel d'offre fructueux, le 28 octobre 1995, permet la mise en route de quinze logements sociaux début 1996.

La commune dispose également de cinq lots en accession à la propriété.

◆ Aménagement du D.U.C.C.

District Urbain de la Cluse de Chambéry
(en remplacement du S.I.A.C.)

- En partenariat avec le SIVOM, construction de la nouvelle station d'épuration (à gauche, au carrefour de Saint-Jean).
- Un plan d'épandage des boues de la station est à l'étude.
- Une liaison entre le réservoir du D.U.C.C. et celui de la commune a été prévue.
- Une alimentation en eau est prévue au hameau de La Ravoire (à partir de Montassoula).
- A.P.S. (Avant-Projet Sommaire) sur le plan d'irrigation après la constitution d'un syndicat autorisé d'irrigation.
- Participation du D.U.C.C. pour l'aménagement de la voirie RD 4 en partenariat avec la commune.

◆ S.I.M.T.O.M.

Régie de déchetterie et ordures ménagères

Projet de déchetterie sélective, passant dans un premier temps par une mise aux normes du four de Gilly.

Prix de traitement des déchets pour 1995 :
350 F la tonne

Prix de traitement prévisionnel pour 1996 :
460 F la tonne.

Le camion de ramassage des ordures ménagères passe deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin.

D'autre part, la déchetterie intercommunale de Saint-Pierre d'Albigny est ouverte :

- le lundi et le mercredi de 9h à 12h
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Budget communal 1995 (primitif et supplémentaire)

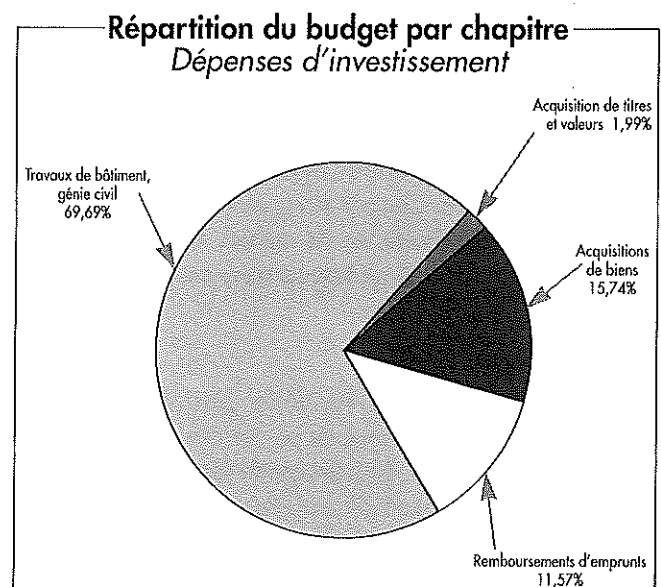
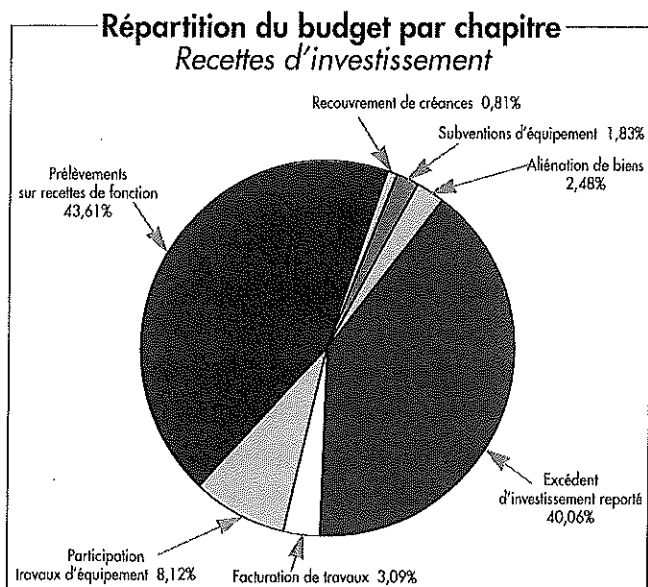
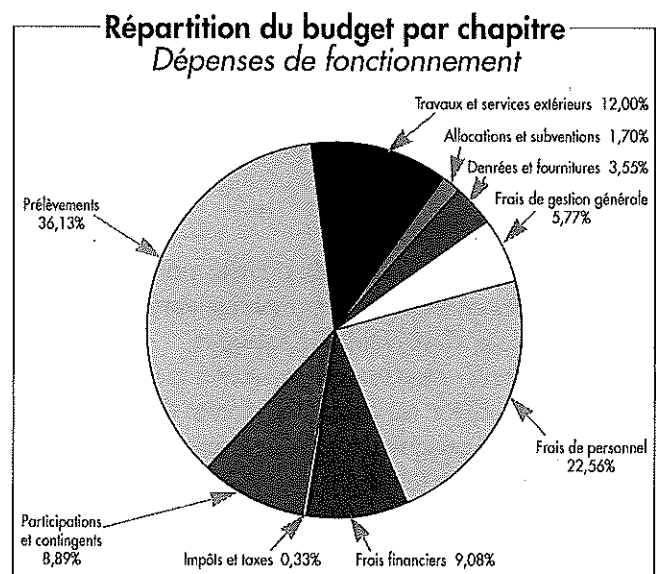
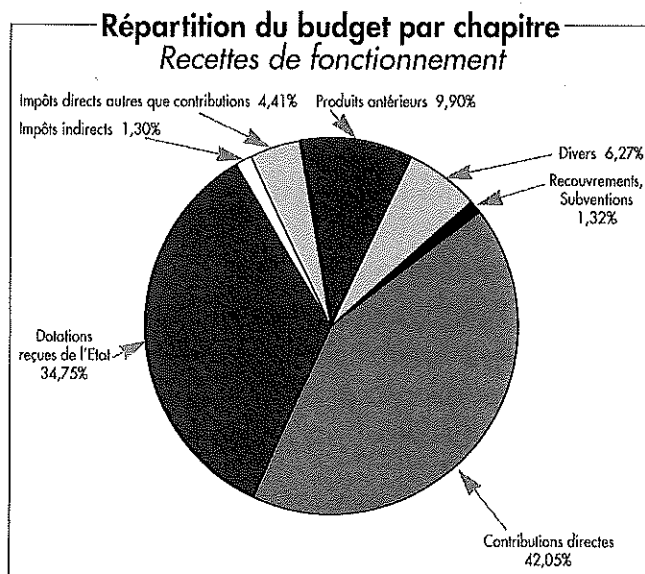
◆ Section de fonctionnement

RECETTES	POSTES PRINCIPAUX	TOTAUX
Produits d'exploitation	Cantine	45 000 F
Produits domaniaux	Location salle des fêtes - Concessions cimetière	24 166 F
Produits financiers	Service de l'eau	101 403 F
Recouvrements - Subventions	Syndicat assainissement - SIVOM	36 000 F
Dotations reçues de l'Etat	DGF - Dotations décentralisation - Dotations instituteurs	945 822 F
Impôts indirects	Taxe départementale sur ventes de terrains	35 450 F
Impôts directs	Impôts sur les pylônes	120 000 F
Contributions directes	Impôts fonciers	1 144 355 F
Produits antérieurs	Report	269 443 F
		2 721 639 F
DÉPENSES	POSTES PRINCIPAUX	TOTAUX
Denrées et fournitures	Cantine - Fournitures scolaires	96 604 F
Frais de personnel		614 000 F
Impôts et taxes	Impôts fonciers	9 000 F
Travaux et Services extérieurs	Entretien bâtiments - Acquisition petit matériel	326 500 F
	EDF - Eau - Frais Plan d'Occupation des Sols - Assurances	
Participations et Contingents	Aide Sociale - SIVOM - Association foncière	241 965 F
Allocations et subventions	Subventions aux diverses associations	46 225 F
Frais de gestion générale	Indemnités Maire + Adjointes - PTT - Documentation	157 000 F
Frais financiers	Intérêts des emprunts	247 126 F
Prélèvement - Recettes fonctionnement		983 219 F
		2 721 639 F

◆ Section d'investissement

RECETTES	POSTES PRINCIPAUX	TOTAUX
Excédent d'investissement reporté		903 174 F
Subventions d'équipement		41 177 F
Prélèvement - Recettes fonctionnement		983 219 F
Participation travaux d'équipement	Récupération de TVA	183 101 F
Aliénation de biens	Vente de terrains	56 022 F
Facturation de travaux	Solde lotissement «Les Plantées»	69 557 F
Recouvrement de créances		18 269 F
		2 254 519 F

DÉPENSES	POSTES PRINCIPAUX	TOTAUX
Remboursement d'emprunts		260 873 F
Acquisitions de biens	Terrains - Gros matériels - Matériel informatique	354 902 F
Travaux et bâtiments et génie civil	Gros travaux de bâtiments (église, école, salle des fêtes) - Voirie	1 593 771 F
Acquisition de titres et valeurs		44 973 F
		2 254 519 F



La vie scolaire

Depuis la création de la maternelle à Saint-Jean de la Porte, les effectifs se sont toujours bien maintenus et sont même en voie de progression. La livraison des logements OPAC, dans le courant de l'année 1997, devrait porter le nombre d'enfants scolarisés au-delà de 80.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de nos enfants (sureffectif en primaire), le Conseil municipal a fait la demande auprès de l'inspection académique d'une 4^e classe.

Ceci étant, le bâtiment existant sera toujours confronté aux exigences imposées pour la maternelle par le Service Départemental d'Incendie. Aussi, la commune a pris l'initiative d'une construction nouvelle qui concernera la classe maternelle ainsi qu'un local de cantine (sur un terrain annexe à la salle des fêtes, récemment acquis à M. Martin Marius, 1616 m).

◆ Cantine

Le service de cantine a toujours beaucoup de succès. Les repas, fournis par le collège des Frontailles de Saint-Pierre, sont maintenant livrés avec un véhicule correspondant aux nouvelles normes. Ce véhicule a été fourni dans le cadre du SIVOM et assure également la livraison des repas à Saint-Pierre et Fréterive.

◆ Coopérative scolaire

La coopérative scolaire, gérée par des parents d'élèves dévoués et les enseignants, permet aux enfants de l'école de bénéficier d'activités périscolaires.

Ainsi, les enfants, selon leur classe, iront à la piscine, au ski de fond, à la voile et au kayak. Des sorties théâtre, musée, cinéma et des voyages scolaires sont prévus. Le financement de ces sorties (pour une partie de l'activité et l'intégralité du transport) est assuré par la Coopérative scolaire. Pour cette année, deux manifestations ont été programmées : un loto de Noël (une dinde et une bouteille de vin de Savoie pour chaque carton) et le traditionnel repas de l'École qui aura lieu le samedi 30 mars 1996 à la salle des fêtes.

Amies et amis de l'école, réservez cette date ! Ainsi, tout en passant une soirée très agréable, vous apporterez votre soutien à la Coopérative scolaire et permettrez aux enfants de bénéficier de sorties éducatives et de pratiquer des activités pédagogiques ou sportives.

◆ Terrain de jeux

Dernièrement, une partie de la parcelle du «Clos Manipoud» a été aménagée en terrain de jeux ou de sport pour les jeunes de Saint-Jean (école ou autre). Les amateurs de football pourront (jeunes ou moins jeunes) se défouler sur le terrain tout en gardant un esprit sportif.

Environnement

*Il y a 10 ans,
Saint-Jean n'était pas celui d'aujourd'hui.*

*Dans 10 ans,
il sera tel que nous le construisons maintenant. Préparons-nous !*

■ Pourquoi le Parc ?

Lors de la réunion du 29 septembre, le Conseil municipal a voté pour la demande d'adhésion de Saint-Jean au Parc des Bauges.

Pourquoi cette démarche ?

Il faut savoir que c'est une des premières tâches que nous nous sommes fixée après les élections municipales.

En effet, nous ne comprenions pas pourquoi Saint-Jean était une des seules communes (avec Giez) à refuser cette appartenance. Les craintes soulevées nous paraissaient disproportionnées par rapport aux avantages relevant de cette adhésion, à ce formidable outil de valorisation de notre région.

Il manquait l'information. Ce fut chose faite lors d'une réunion très intéressante, animée par MM. Guerraz et Sommier, respectivement président et directeur du Parc, lesquels nous détaillaient les raisons de ce Parc, son statut, son budget.

Il serait fastidieux de résumer ici ces éléments. Sachez seulement que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Une chose cependant : l'adhésion de Saint-Jean ne sera effective que lorsque toutes les parties compensant le Parc (communes, département, région, etc) auront approuvé celle-ci. Cette démarche très longue prendra un an, mais nous souhaitons, dès aujourd'hui, participer aux réunions de travail en tant qu'auditeur libre. Cette demande a été transmise au Conseil d'administration du Parc.

Ces démarches que nous avons entamées, ce sont les générations futures qui en récolteront les bénéfices.

Il appartient aux communes adhérentes d'utiliser au mieux cet outil, dans un effort d'évolution, à long et moyen terme, de leur cadre de vie et de leur population.

■ Forêt communale

Un projet de création de piste avait été proposé lors de sa présentation d'aménagement, refusé par le Conseil municipal les 21 janvier et 1^{er} octobre 1993.

Concerne les parcelles 2 à 3 (14 hectares 50), pour une exploitation de 150 stères par an.

Piste en longueur : 1 km 100.

Coût en 1993 : 115 500 F HT (subventionné à 50%).

Ce tracé faciliterait l'exploitation de bois de chauffage à usage des particuliers de la commune si, toutefois, la demande justifiait l'investissement.

Se faire inscrire en Mairie.

■ Fleurissement

Cette année, nous avons essayé de fleurir un peu notre commune, notamment au chef-lieu (église, mairie, salle des fêtes) et au lotissement «Les Plantées» (1^{ère} tranche).

Les fleurs sont synonymes de vie, gaieté, chaleur, accueil. Elles embellissent nos maisons, rendent nos quartiers plus agréables. Elles attirent l'œil du passant et l'incitent, peut-être, à revenir ou s'installer. Elles contribuent aux échanges : nous avons eu beaucoup de volontaires pour les faire s'épanouir, en procédant à des arrosages réguliers. Qu'ils en soient ici remerciés !

Notre effort se poursuivra, bien sûr, l'année prochaine avec plus d'étendue. Toute suggestion sera la bienvenue.

Le fleurissement ne va pas sans la propreté. Nous voyons encore trop souvent des déchets de toutes sortes aux abords des ruisseaux, en bordure des routes ou voies agricoles, sans parler des poubelles «débordantes».

LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Nous souhaitons que chacun en prenne conscience et, qu'ensemble, nous arrivions à améliorer notre cadre de vie.

Est-il nécessaire de rappeler que nous avons un service d'enlèvement des ordures bi-hebdomadaire et que nous disposons d'une déchetterie à 2 kilomètres ?

Nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Animation

Les projets de la Commission d'Animation

La commission «Vie Associative» a proposé, pour les fêtes de fin d'année, un éclairage dans la commune avec un projet sur trois années. Ce projet, soumis au Conseil municipal, est accepté à l'unanimité. Celui-ci consiste à mettre dix guirlandes dans la traversée de Saint-Jean. Cette année, nous avons fait l'achat de dix prises, posées par EDF aux emplacements choisis par la commission, plus une volute qui sera posée devant la mairie.

* * *

La Commission souhaite entretenir et baliser nos sentiers pédestres. Si des jeunes désirent participer à cette activité lors d'une sortie, nous serions heureux de les accueillir.

Nous vous informons qu'une permanence est assurée en mairie le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h, par un membre de la commission. Si des personnes ont des idées, n'hésitez pas à venir nous voir. Une rencontre, même négative, est toujours mieux appréciée que le silence.

Pour les amateurs de «la petite reine», Saint-Pierre d'Albigny propose le balisage d'une piste VTT qui va de Grésy à Arbin. Ce projet était déjà une idée de la Commission d'Animation pour la plaine de Saint-Jean. Le Conseil municipal a donc accepté cette offre et participe au balisage pour sa commune. Ainsi, vous pourrez vous promener dans les îles en toute sécurité. Pensez à vous équiper et à vous entraîner car «la petite reine» aura encore de belles perspectives devant elle.

Le Conseil municipal a décidé la construction et la pose d'un panneau d'affichage au lotissement «Les Plantées». Nous demandons aux utilisateurs d'en faire un bon usage, de respecter le matériel et les informations qui y figureront. Avant d'enlever une affiche, vérifier que la date est passée.

Le Comité des Fêtes de Saint-Jean

Les membres du Comité des Fêtes, nouvellement élus, espèrent, par les animations proposées, répondre à votre attente et permettre à chacun de participer à la vie du village. Certaines de ces animations (soirée théâtre, repas des vendanges, concours de belote) ont connu un grand succès. D'autres sont à venir...

31 décembre	RÉVELLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
04 février	REPAS DES PERSONNES ÂGÉES
24 février	FAILLES
13 avril	SOIRÉE «BOOM»
25 mai	SAFARI PÊCHE
23 juin	KERMESSE DE LA SAINT-JEAN
18 août	CONCOURS DE PÉTANQUE

Nous vous attendons nombreux. *Bonne année à tous.*

INFORMATIONS UTILES

RENSEIGNEMENTS DIVERS

MAIRIE – Tél. 79 28 54 55

Heures d'ouverture :

- les mardi et vendredi de 17h30 à 19h30
- le samedi de 9h30 à 11h30.

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque est ouverte à tous les habitants (jeunes et moins jeunes), le samedi de 8h30 à 11h30.

Sont mises à votre disposition les revues de «*La Mairie de Savoie*» avec une classification par rubriques des articles parus.

HORAIRES SNCF

Tél. gare SNCF 79 28 52 60

Départ de Saint-Jean de la Porte

6h53 TRAIN

7h28 TRAIN

12h59 (sauf dimanche et jours fériés) CAR

18h29 CAR

Départ de Chambéry

12h26 (sauf dimanche et jours fériés) CAR

18h10 TRAIN

HORAIRES DES CARS

Tél. gare ROUTIERE 79 69 11 88

Départ de Saint-Jean de la Porte

13h15

Départ de Chambéry

16h20

17h20

INFORMATIONS FUNERAIRES

A partir du 9 janvier 1996, une nouvelle législation funéraire entre en vigueur.

Le contrat funéraire qui lie la Commune aux Pompes Funèbres Générales de Montmélian sera alors caduc.

Ainsi les familles ayant besoin d'un service funèbre devront se présenter en Mairie où une information complète leur sera fournie.

D'autre part, nous vous informons que trois nouveaux caveaux seront construits au cimetière.

ETAT-CIVIL

Décès

ROBERT Marcel,

CODROMAT Marie-Jeanne,

MAGNIN Gabriel,

MARTIN Francisque,

PRIERE Jean-François.

Naissances

GIROLLET Marie,

SCHIOSER Robin,

PIRES Tony,

QUESNEL Yanna,

MESTRALLET Océane,

PERRON Yoan,

BERGIN Benjamin,

BETEND Chloé,

FERNANDES Sindy.

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année
et vous présente ses meilleurs vœux pour 1996.
A l'an que vint !!!*